



Cfdt:

BNP PARIBAS

— VOS REPRÉSENTANTS



Pascale BERGER

06 99 90 36 05



Sébastien BOST

06 99 90 36 53



Stefan DESBOURDES

06 68 24 35 41



Sylvie RECHARD



Marie-Rose MICHINEAU

06 67 13 42 74



Vincent RENAU

06 65 68 97 99



Nicolas GUINAMANT

07 62 36 28 83



Patricia LEROY

CFDT AGENCES PARISIENNES -
150 FAUBOURG POISSONNIÈRE
75009 PARIS ACI: CSE040E2
@ : PARIS IRP CFDT AGENCES

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS CFDT

INFOS PRATIQUES

2023

DR PARIS IDFE

Parlons vrai ...

sur les horaires (être là pour nos clients)

« Nos horaires devaient évoluer pour être plus proches de nos clients. »

Vos élus CFDT comprennent que pour gagner des parts de marché nous devons évoluer, et, c'est la raison pour laquelle de 05/2019 à 08/2019 toute notre équipe s'est rapprochée de nos **2200 collègues et 150 agences** afin de faire une remontée site par site de ce qui serait le plus approprié et le plus compatible avec la vie privée.



En cas d'urgence, puis-je partir plus tôt ?

À cause du nouveau protocole HV signé par la Direction et le SNB, seuls les collègues au forfait et ceux travaillant dans les **20 agences de Paris** ont droit aux horaires variables.

Pour les autres, les horaires collectifs s'imposent !

Lors des négociations, la seule demande de **vos élus CFDT** était que ce protocole concerne TOUS nos collègues.



Pourrais-je aller chercher mes enfants, les jeudis de nocturne, avant 19h ?

Non, seuls, vos élus CFDT ont recensé les collègues rencontrant des difficultés concernant les gardes d'enfants. Tous les dossiers ont été remontés à la ligne RH, avec plus ou moins de succès.



Ces nouveaux horaires d'agence sont -ils définitifs ?

1 an après sa mise en place, seul, le SNB (ENCORE !) pensait que la DR Paris reviendrait avec un bilan et un rétropédalage. A l'issue du CSEE de 11/2022, seulement 4 agences verront leurs horaires modifiés (passant principalement de 19H à 18H30 le jeudi !).

Vos élus CFDT ont demandé à la DR Paris une renégociation site par site sur le bien-fondé de cette modification des horaires.



Si je travaille au-delà de 19H05, je serais payé en heures supplémentaires.

En effet, c'est la loi ! Mais les us et coutumes sont tenaces et sur notre DR très (TROP) peu de nos collègues se voient payer pour leur travail.

Puis-je finaliser mes dossiers à la fermeture de l'agence ?

Non, les horaires collectifs vous obligent à partir 5 mn après la fermeture de l'agence (hors cadre au forfait).



**VOTRE
AVIS**

**NOUS
INTÉRESSE !**

**Vos élus CFDT sont à votre écoute!
Contactez-nous.**

